

Pour une évaluation des méthodes d'évaluation

François Bourguignon

La demande sociale pour l'évaluation rigoureuse des politiques économiques ne cesse de croître, reflet probable des progrès de la démocratie, de l'exigence de transparence et de reddition des comptes. Les méthodologies d'évaluation sont nombreuses et diverses. Mais l'"étalon-or" de ces méthodes, celle qui pourrait permettre de comparer les diverses approches entre elles, semble bien être la méthode expérimentale basée sur la comparaison d'échantillons aléatoires de populations soumises au programme ou à la politique soumise à évaluation et d'échantillons de contrôle.

Directement inspirée des sciences expérimentales, cette méthode voit son utilisation croître rapidement dans certains pays, mais beaucoup plus lentement et avec beaucoup de retard dans d'autres. Cette présentation se propose de réfléchir sur les causes de cette asymétrie en examinant les contraintes de tous ordres pesant sur l'utilisation de l'approche expérimentale en économie du travail mais aussi certaines de ses limitations.

Elle débutera par un bref rappel de quelques exemples emblématiques d'application de la méthode expérimentale: le programme d'impôt négatif expérimenté dans divers états des Etats-Unis dans les années 1970, les programmes de requalification de la main d'œuvre dans ce même pays, le programme d'autosuffisance ("self-sufficiency") au Canada, ou le fameux programme Progresa au Mexique. Mais elle mentionnera aussi certaines occasions manquées, malgré leur intérêt, d'application de cette technique, comme le Working Family Tax Credit au Royaume Uni ou la PPE en France.

Dans un deuxième temps, on s'intéressera aux contraintes qui peuvent peser sur l'application de la méthode expérimentale. On examinera notamment la nature des politiques ou programmes auxquels elle peut s'appliquer, les résistances au nom de l'équité (ou égalité devant la "loi"), le problème de la cohérence temporelle du programme et des agents, la présence d'effets d'équilibre général, la "réplicabilité" des expériences, et surtout l'économie politique de l'évaluation c'est-à-dire l'intérêt des dirigeants à décider d'une évaluation réputée rigoureuse et le séquençage de cette évaluation par rapport à leur mandat.

Finalement, on s'interrogera sur certaines limitations intrinsèques de la méthode expérimentale: la façon de prendre en compte les effets d'équilibre général, la baisse de signification statistique des effets au cours du temps, la nécessité de l'intégrer à une approche en termes de formes structurelles plutôt que formes réduites, et le besoin de dépasser l'évaluation de programmes individuels et de procéder à des analyses comparatives ou "méta-évaluations".